

Comment s'accorde le participe passé ?

L'accord du participe passé dépend de l'auxiliaire :

- avec l'auxiliaire " être ", le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.
- avec l'auxiliaire " avoir ", le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet. Le participe passé s'accorde avec le COD, mais uniquement si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemples :

auxiliaire " être "

Les jeunes femmes sont venues en taxi.

" venues " s'accorde avec le sujet " Les jeunes femmes ".

auxiliaire " avoir "      COD

Les jeunes femmes ont vu l'infirmière .

" vu " ne s'accorde pas avec le sujet " Les jeunes femmes " car nous avons l'auxiliaire " avoir " et le COD est placé après lui.

COD    auxiliaire " avoir "

Les jeunes femmes l' ont vue . (l'infirmière)

" vue " s'accorde le COD " l' " placé avant lui (qui remplace " l'infirmière ") car le verbe est conjugué avec l'auxiliaire " avoir ".